

<b>DATE :</b>	Le 20 octobre 2022	<b>N° 2022-20</b>
<b>CATÉGORIE :</b>	<b>ASSURANCE ET PLACEMENTS</b>	
<b>À :</b>	Agents généraux administrateurs, agents associés généraux, conseillers, agents généraux, conseillers autonomes et comptes nationaux	
<b>Objet :</b>	<b>Horaire des Fêtes et dates de fin d'exercice pour les affaires des Marchés individuels</b>	

### Dates de paie pendant les Fêtes

Les affaires régularisées entre les 14 et 20 décembre 2022 seront payées le 23 décembre 2022. Les affaires régularisées entre les 21 et 30 décembre 2022 seront payées le 5 janvier 2023. En ce qui concerne la première paie de 2023, les affaires soumises et régularisées au plus tard le 3 janvier 2023 seront payées le 6 janvier 2023.

### Heures d'ouverture du Service à la clientèle

Voici les heures d'ouverture des lignes sans frais de nos équipes du Service à la clientèle de l'Assurance et des Placements. Toutes les heures indiquées sont à l'heure normale de l'Est.

Date	Service à la clientèle, Marchés individuels
Le vendredi 23 décembre 2022	De 8 h à 13 h
Le lundi 26 décembre 2022	Fermé
Le mardi 27 décembre 2022	Fermé
Le mercredi 28 décembre 2022	De 8 h à 20 h
Le jeudi 29 décembre 2022	De 8 h à 20 h
Le vendredi 30 décembre 2022	De 8 h à 20 h
Le lundi 2 janvier 2023	Fermé
Le mardi 3 janvier 2023	De 8 h à 20 h (bureaux fermés au Québec)
Le mercredi 4 janvier 2023	De 8 h à 20 h

### Dates de règlement

Voici les dates importantes à respecter pour que nous traitions et régularisons vos affaires au plus tard le 30 décembre 2022. Comme à l'habitude, nous devons recevoir la documentation (en règle) et les chèques à l'Empire Vie, au plus tard à 16 h, heure normale de l'Est à ces dates :

- Le vendredi 25 novembre 2022 : toute exigence d'appréciation des risques liée à une proposition d'assurance vie ou maladies graves soumise précédemment.
- Propositions Rapide & Complet : pour accélérer le traitement, nous vous conseillons d'utiliser, s'il y a lieu, le questionnaire électronique sur l'état de santé pour répondre aux exigences lorsque vous remplissez une proposition en ligne.
- Le 30 décembre 2022 : tout document à l'appui des opérations transmises par l'intermédiaire du réseau Fundserv.

Nous sommes déterminés à traiter toutes les affaires promptement, mais le volume d'affaires accru à la fin de l'année, combiné à la période des Fêtes, pourrait avoir une incidence sur notre capacité à respecter nos délais de traitement habituels.

**Compétence :** Stephanie Wisniewski, directrice, Opérations, Marchés individuels